

Bureau de Paris  
16 Rue de Monceau  
75008 Paris

T : +33(0) 1 42 99 66 44

[www.bakertilly-sofideec.com](http://www.bakertilly-sofideec.com)

## FONDS DE DOTATION DEUXMAINS+HUMAIN

Fonds de dotation régie par la loi n°2008-776 du 4 août 2008  
et le décret n°2009-158 du 11 février 2009  
Déclaré le 4 septembre à la Préfecture des Hauts-de-Seine.  
N° Parution au JO 20090038

Siège social : 37, rue des Imbergères - 92330 SCEAUX

---

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2020

---

## FONDS DE DOTATION DEUXMAINS+HUMAIN

Fonds de dotation régie par la loi n°2008-776 du 4 août 2008  
et le décret n°2009-158 du 11 février 2009  
Déclaré le 4 septembre à la Préfecture des Hauts-de-Seine.  
N° Parution au JO 20090038

Siège social : 37, rue des Imbergères - 92330 SCEAUX

---

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux Administrateurs du Fonds de dotation Deux Mains + Humain

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Fonds de dotation Deux Mains+Humain relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Trésorier.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Fonds de dotation à la fin de cet exercice.

### Fondement de l'opinion

#### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

#### *Observation*

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans l'annexe des comptes annuels concernant la première application du règlement ANC 2018-06 modifiant le plan comptable des personnes morales de droit privé à but non lucratif au titre de l'exercice 2020.

## Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les associations, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des associations et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Comme mentionné ci-dessus, l'annexe expose l'impact de la première application du règlement ANC 2018-06 relatif au nouveau plan comptable des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis, nous avons vérifié la correcte application du changement de réglementation comptable et de la présentation qui en est faite.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le trésorier.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de fonds de dotation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 3 mai 2021

Pour **Baker Tilly SOFIDEEC**  
Commissaire aux Comptes titulaire  
Membre de la CRCC de Paris



**Halima BENSALAH**  
Expert-comptable,  
Commissaire aux comptes, Associée  
Membre de la CRCC de Paris

## BILAN ACTIF AU 31 Décembre 2020

ACTIF	31/12/2020			31/12/2019
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit	2 146 257		2 146 257	
Concessions, brevets et droits similaires	9 250	8 911	339	
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				2 146 908
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	1 375 856	816 284	559 572	634 227
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et Créances rattachées				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	7 321		7 321	
<b>Total I</b>	<b>3 538 683</b>	<b>825 195</b>	<b>2 713 488</b>	<b>2 781 135</b>
Comptes de liaison II				
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières, autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
<b>Créances</b>				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	55 196		55 196	64 157
Créances reçues par legs ou donations			0	
Autres	8 530		8 530	46 284
Valeurs mobilières de placement			0	
Instruments de trésorerie			0	
Disponibilités	1 878 974		1 878 974	788 869
Charges constatées d'avance			0	
<b>Total III</b>	<b>1 942 700</b>	<b>-</b>	<b>1 942 700</b>	<b>899 310</b>
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecart de conversion Actif (VI)				
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V+VI)</b>	<b>5 481 383</b>	<b>825 195</b>	<b>4 656 188</b>	<b>3 680 445</b>

## BILAN PASSIF AU 31 Décembre 2020

PASSIF	31/12/2020	31/12/2019
<b>FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS</b>		
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation (sur fonds propres)		
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
Fonds statutaires	2 146 257	2 146 257
Fonds propres complémentaires		
<b>Autres fonds associatifs : fonds associatifs avec droit de reprise</b>		
Apports		
Legs et donations		
Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
Ecart de réévaluation		
<b>Réserves</b>		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	780 661	423 650
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	1 042 181	357 011
<b>Situation nette (sous total)</b>	<b>3 969 099</b>	
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>Autres fonds associatifs : suite</b>		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires - (Commodat)		
<b>Total I</b>	<b>3 969 099</b>	<b>2 926 918</b>
Compte de liaison	II	
<b>Fonds reportés et dédiés</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	251 000	
<b>Fonds dédiés</b>		
Fonds dédiés sur subvention de fonctionnement		
Autres ressources		251 000
<b>Total III</b>	<b>251 000</b>	<b>251 000</b>
<b>Provisions</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>Total IV</b>		
<b>Emprunts et dettes</b>		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		45 799
Emprunts et dettes financières diverses	16 371	16 027
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés		51 128
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	4 896	4 545
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	414 822	385 028
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
<b>Total V</b>	<b>436 089</b>	<b>502 527</b>
Ecart de conversion Passif (VI)		
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + III bis + IV + V+VI)</b>	<b>4 656 188</b>	<b>3 680 445</b>

## COMPTE DE RESULTAT Au 31 Décembre 2020

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2020	31/12/2019
<b>Produits d'exploitation</b>		311 524
Cotisations		
<b>Ventes de biens et services</b>		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	291 167	311 524
dont parrainages		
Ventes de marchandises		
Production stockée		
Produit immobilisé		
<b>Produits de tiers financeurs</b>		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Subventions		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	1 007 500	260 715
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		1 620
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	11 700	
Autres produits (hors cotisations)		599
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>1 310 367</b>	<b>574 458</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Achats de marchandises		
Variation de stock de marchandises		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks de matières premières et autres approvisionnements		
Autres achats et charges externes	117 170	79 514
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	10 877	10 150
Salaires et traitements	29 190	25 571
Charges sociales	11 398	9 969
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	98 769	
Dotations aux amortissements sur immobilisations		88 064
Dotation aux dépréciations des immobilisations		
Dotation aux dépréciations de l'actif circulant		
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	10	2 010
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>267 413</b>	<b>215 279</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>1 042 953</b>	<b>359 180</b>
Excédent ou déficit transféré		
Déficit ou excédent transféré		
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>		
<b>Produits financiers</b>		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS</b>		
<b>Charges financières</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilés	772,66	2 169
Différences négatives de change		

Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL CHARGES FINANCIERES</b>	<b>773</b>	<b>2 169</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>- 773</b>	<b>- 2 169</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>1 042 181</b>	<b>357 011</b>
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices		
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
Engagements à réaliser sur ressources affectées		
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>1 310 367</b>	<b>574 458</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>268 186</b>	<b>217 448</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>1 042 181</b>	<b>357 011</b>
<b>Contributions volontaires en nature</b>		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
<b>TOTAL</b>		
<b>Charges des contributions volontaires en nature</b>		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
<b>TOTAL</b>		

## Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

### ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

#### Présentation du Fonds de dotation

Deux mains plus humain est un Fonds de Dotation qui a pour objet L'Habitat Intergénérationnel mais sous une forme innovante jamais encore réalisée.

Deux mains plus humain s'emploie à rénover, à construire et à meubler des logements, dans un soucis constant de « bienveillance » architecturale. Ces logements étant destinés à accueillir des personnes en situation de précarité ou de solitude.

L'originalité du concept est de créer un environnement favorable qui peut apporter une réponse innovante visant à concilier vivre chez soi et vivre ensemble. Ainsi, sous le même toit vivrons des personnes à **plusieurs âges de la vie**, pas seulement 2 âges (un jeune et un sénior). Chacun, tout en ayant son espace privé accepte de partager des lieux de vie en commun et de s'investir dans la relation à l'autre.

Chaque Co-habitant est titulaire d'une convention d'occupation, paie un loyer (largement en dessous du marché), peut bénéficier d'aide (APL, etc...). En aucun cas le prix du loyer n'est assujetti à un quelconque service rendu.

#### Conventions générales

Les comptes annuels présentés ci-contre laissent apparaître au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020 un total de 4 656 188 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, un excédent de 1 042 181 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis et présentés conformément aux dispositions des règlements n°2018-06 et n°2020-08 de l'ANC relatifs aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre (Sauf le changement comptable évoquée ci-après),
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels du plan comptable des associations et fondations

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

#### IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :

Les immobilisations incorporelles sont composées essentiellement d'usufruits temporaires.

Méthode de détermination de la valeur des usufruits: les usufruits ont été évalués en application des dispositions de l'article 669.II du CGI, soit à 23% de la valeur de la propriété entière pour chaque période de dix ans de la durée de l'usufruit, et ceci sans fraction.

#### IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires):

- les valeurs résiduelles ne sont pas déduites de la base amortissable, dès lors que celles-ci ne sont pas significatives ou mesurables.

- les frais accessoires sont incorporés au coût d'acquisition des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue.

Durées d'utilisation prévues :

Structure / Gros œuvre	40 ans
Couverture	20 ans
Agencements	10 ans
Mobilier	4 ans
Matériel de bureau	3 ans

#### CREANCES :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

#### Contribution Volontaire en nature

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à une entité un travail, des biens ou des services à titre gratuit. Ceci correspond à :

- Des contributions en travail : bénévolat, mises à disposition de personnes ;
- Des contributions en biens : dons en nature redistribués ou consommés en l'état ;
- Des contributions en services : mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage, fourniture gratuite de services.

Les contributions en nature reçues sont classées en trois catégories de produits :

- Les contributions volontaires liées à la générosité du public ;
- Les contributions volontaires non liées à la générosité du public ;
- Les concours publics en nature.

Le Règlement ANC n°2018-06 apporte une nouveauté qui réside dans l'obligation de recenser et valoriser toutes les contributions volontaires en nature.

Les contributions volontaires apportées sont comptabilisées à l'appui des valorisations fournies par ses apporteurs ou à défaut estimées par le fonds de dotation.

Au 31/12/2020, le fonds de dotation n'a bénéficié d'aucune contribution volontaire en nature.

Correspondants bénévoles	Néant
Mises à disposition de locaux	Néant
Mises à disposition de personnel	Néant

### Changement de méthodes comptables

Les réformes du plan comptable des entités à but non lucratif éditées par l'Autorité des normes comptables ANC 2018-06 et 2020-08 pour mise en application sur les comptes ouverts à la date du 1 janvier 2020 a donné lieu à une modification de présentation des états financiers.

La première application des règlements ANC n° 2018-06 constitue un changement de méthode comptable. Conformément à l'article 122-2 du Règlement 2014-03, son impact est calculé d'une façon rétrospective comme si celle-ci avait toujours été appliquée.

### EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE :

Aucun fait caractéristique d'importance significative n'est à signaler après la clôture jusqu'à l'arrêté des comptes.

## Immobilisations

		Au 31/12/2020			
CADRE A		Valeur brute début d'exercice	AUGMENTATIONS		
			Réévaluations	Acquisitions	
<b>Immobilisations Incorporelles</b>					
Frais établissement, rech. et développ.	TOTAL I				
Autres postes immob. incorporelles	TOTAL II	2 155 507			
<b>Immobilisations Corporelles</b>					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol autrui					
Instal.générales, agencements aménag. Divers		1 252 579		23 801	
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, mobilier		99 476			
Immobilisations grevées de droit					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
	TOTAL III	1 352 055		23 801	
<b>Immobilisations Financières</b>					
Participations évaluées par mise en équivalenc					
Autres participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières					
	TOTAL IV				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>(I+II+III+IV)</b>	<b>3 507 561</b>		<b>23 801</b>	
CADRE B		DIMINUTIONS		Valeur brute fin exercice	Réévaluation Valeur d'origine
		Par virements	Par cessions		
<b>Immobilisations Incorporelles</b>					
Frais établ.rech.et dév.	TOTAL I				
Aut.postes immo.incorpo.	TOTAL II			2 155 507	
<b>Immobilisations corporelles</b>					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol autrui					
Instal.gén.agenc.et aménag.const.				1 276 379	
Instal.tech.matér.& outil.indus.					
Instal.général.agenc.aménag.divers					
Matériel de transport					
Matér.de bureau & informat.mobil				99 476	
Immobilisations grevées de droit					
Immobilisat.corporelles en cours					
Avances et acomptes					
	TOTAL III			1 375 856	
<b>Immobilisations financières</b>					
Participations éval. par équiv.					
Autres participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations					
	TOTAL IV				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>(I+II+III+IV)</b>			<b>3 531 362</b>	

## Amortissements

		Au 31/12/2020			
Cadre A : SITUAT.MOUVEMTS EXERCICE IMMOBILISAT.AMORTISSABLES	Valeur en début d'exercice	Augmentation Dotations	Diminutions Sorties/Reprises	Montant fin d'exercice	
<b>Immobilisations Incorporelles</b>					
Frais établis.rech.& dével.	<b>TOTAL I</b>				
Aut.postes immo.incorporel.	<b>TOTAL II</b>	8 598	313		8 911
<b>Immobilisations Corporelles</b>					
Terrains					
Constructions:					
-sur sol propre					
-sur sol d'autrui					
Autres immobilisations corporelles:					
-Instal.Général.Agenc.Aménag.divers	622 667	96 716			719 383
-Matériel de bureau & Informat.mobil	95 160	1 741			96 901
<b>TOTAL III</b>	<b>717 828</b>	<b>98 456</b>			<b>816 284</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III)</b>		<b>726 426</b>	<b>98 769</b>		<b>825 195</b>
<b>Cadre B : VENTILATION DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS</b>			<b>Cadre C : PROV.AMT.DEROG</b>		
Immobilisat.amortissables	Linéaires	Dégressifs	Exceptionnels	Dotations	Reprises
<b>Immobilisations Incorporelles</b>					
Frs établi.rech.	<b>TOTAL I</b>				
Immob.incorpo.	<b>TOTAL II</b>	313			
<b>Immobilisations Corporelles</b>					
Terrains					
Constructions:					
-sur sol propre					
-sur sol d'autrui					
-Inst.géné.agenc.aménag.					
Inst.tech.mat & outillage					
Autres immob.corporelles:					
-Inst.géné.agenc.aménag.	96 716				
-Matériel de transport					
-Mat.bureau & inform.mob	1 741				
-Emballages récup.& div.					
<b>TOTAL III</b>	<b>98 456</b>				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III)</b>		<b>98 769</b>			
Cadre D : MVTS EXERC.AFFECT.CHARGES REPARTIES/PLUSIEURS EXE	Montant net début exerc.	Augmentation	Dotations	Montant net à fin exerc.	
Frais d'émission d'emprunt à étalé					
Primes de remboursemt des obligations					

## Etat des créances et des dettes

		Au 31/12/20		
CADRE A - ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au +	A + d'un an	
<b>De l'Actif Immobilisé</b>				
Titres Immobilisés (Fonds de Garantie BFCC)				
Prêts (1) (2)				
Autres immobilisations financières (Dépôts et cautions)				
<b>De l'Actif Circulant</b>				
Clients douteux ou litigieux	7 520	7 520		
Autres créances clients	47 676	47 676		
Créances représentatives des titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et versements assimilés				
Divers				
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers	8 530	8 530		
Charges constatées d'avance				
<b>TOTAUX</b>	<b>63 726</b>	<b>63 726</b>		
(1) Montant prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés				
CADRE B - ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au +	A + d'un an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convert.(1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emp.aup.étbl.crédit à un an maximum à l'origine				
Emp.aup.étbl.crédit à plus d'un an à l'origine				
Empr.dettes financ.divers (1)(2)	16 371	16 371		
Fournisseurs et cptes rattachés				
Personnel et comptes rattachés	29	29		
Sécu.soc., autres organis.sociaux	4 357	4 357		
Impôts sur les bénéfices				
Taxes sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes assimilées	510	510		
Dettes /immobil.& cptes rattachés				
Groupe et associés (2)				
Autres dettes	414 822	414 822		
Dettes représ.titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAUX</b>	<b>436 089</b>	<b>436 089</b>		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice (capital)				
(2) Montant des div.empr.& dettes contractés auprès assoc.pers.phys.				

**TABLEAU DE SUIVI DES FONDS ASSOCIATIFS**

Libellé	solde au début de l'exercice 2020	Augmentations	Diminutions	solde à la fin de l'exercice 2020
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement - biens renouvelables				
- Dotations pérennes représentatives d'actifs inaliénables	2 146 257			2 146 257
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	423 650	357 011		780 661
Résultat de l'exercice	357 011	1 042 181	357 011	1 042 181
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- apports				
- legs et donations				
- Subventions d'investissement sur des biens renouvelables				
Résultat sous contrôle des tiers financeurs				
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement non renouvelables				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (commodat)				
<b>TOTAL</b>	<b>2 926 918</b>	<b>1 399 191</b>	<b>357 011</b>	<b>3 969 099</b>

## Charges à payer

	31/12/2020	31/12/2019
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>		
468600 Charges à payer	0	5 871
408100 Fournisseurs. Factures non parvenues		
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>5 871</b>

## Détail des charges exceptionnelles

	31/12/2020	31/12/2019
<b>Sur opérations de gestion</b>		
675100 Valeur nette comptable	0	
671200 Amendes		
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**a) SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES (1)**

Situations Ressources	Montant initial (2)	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice (7894) B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6894) C	Fonds restants à engager en fin d'exercice D = A-B+C
<b>TOTAL</b>					

(1) A regrouper le cas échéant.

(2) Il peut paraître intéressant d'indiquer le montant initial de la subvention avec mention de l'année d'attribution.

**b) RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC (1), DES LEGS ET DES DONATIONS**

Situations Ressources	Montant initial (2)	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice (7895 ou 7897) B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6895 ou 6897) C	Fonds restants à engager en fin d'exercice D = A-B+C
- Dons manuels	251 000	251 000			251 000
sous-total	251 000	251 000	0	0	251 000
- Legs et donations					
sous-total					
<b>TOTAL</b>	251 000	251 000	0	0	251 000

### **Compte d'emploi des ressources**

Le Fonds de dotation a fait, une campagne de collecte auprès du public au cours de l'exercice 2020.

Par décret n° 2019-504 du 22 mai 2019, le seuil à partir duquel un organisme est tenu d'établir un compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public est applicable aux exercices comptables clos à compter du 1er juin 2020 et aux exercices clos à une date antérieure volontairement par anticipation.

Exceptionnellement, suite au changement de méthode comptable, le CER présenté ci-après ne mentionne pas de comparatif avec l'exercice N-1.

Les informations présentées ont été établies sur la base des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

#### **➤ Compte de résultat par origine et destination**

Le CROD rend compte et informe les donateurs sur les sommes collectées provenant de la générosité du public et leur utilisation dans l'exercice ou les exercices suivants celui de leur collecte. Il permet d'effectuer des comparaisons périodiques et d'apprécier l'évolution du Fonds dans une perspective de continuité d'activité.

Pour la première application du Règlement ANC n°2018-06, le Fonds a choisi l'option de ne pas présenter une colonne relative à l'exercice 2019.

Le CROD présente les ressources du Fonds par origine et ses emplois par destination selon une approche analytique. Il comporte deux colonnes avec le comparatif avec l'exercice antérieur.

La première colonne intègre la totalité des produits et des charges en adéquation avec le compte de résultat.

La deuxième colonne présente les éléments du compte de résultat liés à la générosité du public et destinée à alimenter le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public y compris ce qui concerne les contributions volontaires en nature positionnées au pied de ce compte.

Le CROD se compose de deux parties :

- Produits par origine et charges par destination ;
- Contribution volontaire en nature.

## Détail des charges par origine et destination (N)

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	Missions sociales				Frais de recherche de fonds	
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources
	par l'organisme	Versements à d'autres organismes	par l'organisme	Versements à d'autres organismes		
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes	117 170					
Aides financières						
Impôts, taxes et versement assimilés	10 877					
Salaires et traitements						
Charges sociales, autres charges de personnel						
Dotations aux amortissements et dépréciations	98 769					
Dotations aux provisions						
Reports en fonds dédiés						
Autres charges	10					
Charges financières						
Charges exceptionnelles						
Participations des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices						
<b>TOTAL</b>	<b>226 826</b>	-	-	-	-	-

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions	Impôt sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	
Achats de marchandises					-
Variation de stock					-
Autres achats et charges externes					117 170
Aides financières					
Impôts, taxes et versement assimilés					10 877
Salaires et traitements	29 190				29 190
Charges sociales, autres charges de personnel	11 398				11 398
Dotations aux amortissements et dépréciations					98 769
Dotations aux provisions					
Reports en fonds dédiés					
Autres charges					
Charges financières					
Charges exceptionnelles					
Participations des salariés aux résultats					
Impôt sur les bénéfices					
<b>TOTAL</b>	<b>40 588</b>	-	-	-	<b>267 414</b>

## Détail des contributions volontaires par origine et destination (N)

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					-
Mises à disposition gratuites de biens					-
Prestations de services					-
Personnel bénévole					-
<b>TOTAL</b>	-	-	-	-	-

## Compte de résultat par origine et destination

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>1 007 500</b>	<b>1 007 500</b>	-	-
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	1 007 500	1 007 500		
- Legs, donations et assurances-vie				
- Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
<b>2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>302 094</b>		-	-
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	302 094			
<b>3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>				
<b>4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>				
<b>5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS</b>				
<b>TOTAL</b>	<b>1 309 594</b>	<b>1 007 500</b>	-	-
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1 - MISSIONS SOCIALES</b>	<b>226 826</b>	<b>136 284</b>	-	-
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	226 826	136 284		
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	-			
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme	-			
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	-			
<b>2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	-	-	-	-
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	-			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	-			
<b>3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>40 588</b>			
<b>4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	-			
<b>5 - IMPOT SUR LES BENEFICES</b>	-			
<b>6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE</b>	-			
<b>TOTAL</b>	<b>267 414</b>	<b>136 284</b>	-	-
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>1 042 180</b>	<b>871 216</b>	-	-

**Compte de résultat par origine et destination (suite)**

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE</b>				
Bénévolat				
Prestations en nature				
Dons en nature				
<b>2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>				
<b>3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE</b>				
Prestations en nature				
Dons en nature				
<b>TOTAL</b>	-			
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS</b>				
Réalisées en France	-			
Réalisées à l'étranger	-			
<b>2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE</b>	-			
<b>3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>	-			
<b>TOTAL</b>	-			

**Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public**

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1
<b>1 – MISSIONS SOCIALES</b>	<b>136 284</b>	-
1.1 Réalisées en France		
- Actions réalisées par l'organisme	136 284	
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	-	
1.2 Réalisées à l'étranger		
- Actions réalisées par l'organisme	-	
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	-	
<b>2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	-	-
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	-	
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	-	
<b>3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>40 588</b>	
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>176 872</b>	-
<b>4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	-	
<b>5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE</b>	-	
<b>EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>	<b>830 628</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>1 007 500</b>	-

RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
<b>1 – RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>1 007 500</b>	-
1.1 Cotisations sans contrepartie	-	
1.2 Dons, legs et mécénats		
- Dons manuels	1 007 500	
- Legs, donations et assurances-vie	-	
- Mécénats	-	
1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	-	
<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>1 007 500</b>	-
<b>2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	-	
<b>3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS</b>	-	
<b>DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>	-	
<b>TOTAL</b>	<b>1 007 500</b>	-

<b>RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)</b>	<b>251 000</b>	
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la Générosité du public		
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
<b>RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)</b>	<b>251 000</b>	-